



Préavis no 45/16 – Rapport sur les comptes de l'année 2015

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions de la Loi sur les communes et du règlement, la Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport sur les comptes pour l'année 2015 et de soumettre à votre approbation les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2015.

Comme chaque année, les comptes 2015 ont été soumis à un contrôle par la fiduciaire Fiduconsult SA, confirmant que ceux-ci sont conformes à la législation, et tout particulièrement celle sur la comptabilité des communes. Un exemplaire du rapport de cette dernière est à disposition pour consultation à l'administration communale.

La brochure des comptes qui vous est remise amène de nombreuses précisions aidant à la compréhension des chiffres.

Toutefois, nous complétons ces informations sur les points suivants :

Impôts

Les rentrées fiscales ont été supérieures aux prévisions budgétaires de Fr. 378'369.88 pour les personnes physiques et de Fr. 391'361.60 pour les impôts bénéfice des personnes morales. Il est toujours très difficile d'évaluer les recettes telles que les droits de mutation, les successions/donations ainsi que les gains immobiliers.

Toutefois, la totalité du poste « impôts » présente un bénéfice supérieur de Fr. 844'540.43 par rapport aux prévisions budgétaires.

Facture sociale et péréquations

Les comptes de la facture sociale y compris les bourses d'étude et d'apprentissage ainsi que de la péréquation sont basés sur les acomptes 2015 et sur le décompte final 2014.

Nous vous présentons ci-dessous le tableau y relatif :

	Facture sociale	Fds de péréquation net	Dépenses thématiques	Solde net des péréquations
Acomptes 2014	712'195.00	557'472.00	-112'206.00	1'157'461.00
Décompte 2014	831'724.00	673'632.00	-59'713.00	1'445'643.00
Différence	119'529.00	116'160.00	52'493.00	288'182.00
Acompte 2015	750'235.00	675'783.00	-140'363.00	1'285'655.00

La comptabilité 2015 présente donc les acomptes 2015 ainsi que le solde à payer pour 2014, soit un montant total de Fr. 1'573'837.00.

Résultats comptables

Sur le plan financier, l'exercice 2015 est à nouveau une excellente année ; les charges ont été maîtrisées et les revenus ont été largement supérieurs aux prévisions.

Nous avons pu boucler nos comptes avec un bénéfice, avant amortissement, attributions et prélèvements aux fonds de réserve, de Fr. 633'230.73, ce qui représente une marge d'autofinancement de 14.06%.

Les écritures de bouclement, soit les amortissements, les attributions et les prélèvements aux fonds de réserve ramènent le bénéfice à Fr. 521.02 avec des charges de Fr. 5'159'614.34 et des revenus de Fr. 5'160'135.36.

Nous précisons ci-dessous le pourcentage des charges et revenus de la commune.

<u>Répartition des charges</u>		<u>Répartition des revenus</u>	
<u>Charges totales</u>	<u>100.0%</u>	<u>Revenus totaux</u>	<u>100.0%</u>
Autorités et personnel	11.3%	Impôts	65.6%
Biens, services, marchandises	17.6%	Patentes, concessions	3.2%
Intérêts passifs	0.1%	Revenus du patrimoine	5.9%
Amortissement	4.7%	Taxes, émoluments, produits des ventes	14.4%
Participations cantonale et communale	48.8%	Parts à des recettes cantonales	4.2%
Aides et subventions	6.9%	Participation de communes, associations et de tiers	4.3%
Attributions aux fonds de réserve	10.6%	Prélèvement sur les fonds de réserve	2.4%

Investissement du patrimoine administratif

Les comptes d'investissement pour l'année 2015 se présentent comme suit :

	<u>Travaux</u>	<u>Amortissement</u>
1410.17 Routes, modération de trafic et sécurité		99'999.00 (prél. à fds de réserve)
1410.17 Etude réaménagement Rte du Bey	32'028.90	
1410.18 Réaménagement Chemin des Haies	387'931.60	
1410.19 Création places de parc	18'711.00	18'710.00 (prél. à fds de réserve)
1430.03 Maison de Commune		100'000.00
1430.17 Rénovation Grande salle	67'283.90	48'050.00 (Subvention cantonale et féd.)
	<u>505'955.40</u>	<u>266'759.00</u>
Augmentation des investissements		<u>239'196.40</u>
	<u>505'955.40</u>	<u>505'955.40</u>

Les investissements réalisés durant l'année 2015 ont entièrement été financés par la trésorerie générale.

Conclusions

Les attributions à financements spéciaux ont été de Fr. 9'593.34 pour « Epuración des eaux usées », de Fr. 20'752.18 pour « Réseau d'eau ». Pour balancer le compte « Ordures ménagères et déchets », il a été nécessaire de prélever Fr. 2'494.81 au fonds financement spéciaux.

Le résultat de l'année 2015 nous a permis d'attribuer Fr. 200'000.-- au fonds de réserve « Rénovation grande salle », Fr. 300'000.-- au fonds de réserve « Investissement/travaux/achats », ainsi qu'un amortissement de Fr. 100'000.-- sur le compte « Maison de Commune ».

Vu ce qui précède, nous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Montagny

- vu que cet objet a été porté à l'ordre du jour
- vu le préavis de la Municipalité
- ouï le rapport de la Commission,

d é c i d e

Article 1 d'adopter les comptes communaux 2015 tels que présentés.

Ainsi approuvé en séance de Municipalité du 18 avril 2016 pour être soumis à la Commission de gestion et au Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire:



F. R. Rohner

R. Maradan